

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024

Présents : Xavier Adam - Julien Belland - Viridiana Bouchardon - Emmanuelle Bringuier - Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz - Lionel Charlin - Alexandra Cochet - Nathalie Strippoli - Stéphane Strippoli - Yves Vacle

Excusés : Yves Bouvard - Marie-José Buatois - Nicolas Perier

Pouvoirs : Yves Bouvard à Emmanuelle Bringuier - Marie-José Buatois à Nathalie Strippoli - Nicolas Perier à Lionel Chappellaz

La séance est ouverte à 20 h 16.

Monsieur Julien Belland est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 mars 2024

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

Délibération modification du tableau du conseil municipal

Monsieur le Maire fait part de la réception, le 20 mars 2024, de la lettre de démission de Madame Marielle Birgy-Robin de son poste de conseillère.

Comme il n'est plus possible de faire appel au suivant de liste, le poste restera vacant.

Il est donc nécessaire de valider le nouveau tableau du Conseil Municipal, tel que présenté ce jour.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération renouvellement d'un membre du CCAS

Monsieur le Maire rappelle que lors de la session du 24 juin 2020, le Conseil Municipal a fixé au nombre de 13 les membres du CCAS :

- six élus par et parmi les membres du Conseil Municipal.
- six nommés par le Maire.
- Monsieur le Maire

Suite à la démission de Madame Marielle Birgy-Robin, il est nécessaire d'élire un nouveau membre pour garder cet équilibre.

Cependant Madame Sonia Fournier, membre nommée, elle aussi démissionnaire, n'ayant pas encore été remplacée, Monsieur le Maire propose de passer le nombre des membres du CCAS à 11 : 5 élus au sein du conseil municipal et 5 nommés par le maire, plus ce dernier.

Il demande donc au Conseil Municipal de donner son avis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal FIXE à onze le nombre de membres du CCAS :

- cinq élus par et parmi les membres du Conseil Municipal.
- cinq nommés par le Maire.
- Monsieur le Maire

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération vote des taux d'imposition :

Après en avoir débattu, Monsieur le Maire propose de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente, soit :

Foncier Bâti : 11.50 % + 13.97% pour la part départementale soit un total de 25.47 %

Foncier Non Bâti : 48.76 %

Habitation résidence secondaire = 10,94 %

Le Conseil Municipal adopte ces taux pour l'année 2024 à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération approbation budgets primitifs

Madame Nathalie Strippoli, adjointe déléguée aux Finances, présente à l'assemblée les 3 budgets primitifs 2024.

Budget Communal :

	Report de l'exercice précédent	Part à l'investissement 2024	Prévision budgétaire 2024
FONCTIONNEMENT	314 325.44		941 814.43
INVESTISSEMENT	-185 452.94	193 852.94	516 223.41

Le budget Communal est adopté à l'unanimité.

Budget Eau et Assainissement :

	Report de l'exercice précédent	Part à l'investissement 2024	Prévision budgétaire 2024
FONCTIONNEMENT	17 523.96		208 331.37
INVESTISSEMENT	127 634.67	0	199 540.25

Le budget Eau et Assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget Auberge du Lavoir :

	Report de l'exercice précédent	Dont part à l'investissement 2024	Prévision budgétaire 2024
FONCTIONNEMENT	12 999.00		26 009.92
INVESTISSEMENT	-2 139.83	2139.83	2139.83

Le budget de l'Auberge du Lavoir est adopté à l'unanimité.

Délibération rythmes scolaires

Madame Alexandra Plattet expose qu'il avait été décidé lors du conseil municipal du 15 janvier 2018, de revenir à la semaine scolaire répartie sur 4 jours pour 3 ans et que ce choix avait été reconduit en mars 2021.

Il faut aujourd'hui choisir de modifier ou de reconduire cette organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2024.

Elle explique que le sondage réalisé auprès des parents des élèves de l'école est majoritairement pour rester à la semaine répartie sur 4 jours avec les horaires actuels.

Le conseil d'école du 18 mars 2024 a également donné un avis favorable à cette organisation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Présentation des DIA

Monsieur le maire explique qu'il n'y a pas eu de nouvelle déclaration d'intention d'aliéner depuis le dernier conseil municipal.

Point sur les commissions :

Commission urbanisme

Monsieur Julien Belland :

- Réunion au Scot BUCOPA : le barrage vers Loyettes ne se ferait pas mais il y aurait un nouveau franchissement du Rhône pour désengorger Loyettes. Des problèmes sont cependant encore à résoudre côté Isère avec l'urbanisation plus importante que du côté de l'Ain.
- Beaucoup de permis sont déposés en mairie pour des panneaux solaires.

Commission CALM

Madame Alexandra Cochet :

- À la suite du contrôle de la CAF, un nouveau tableau de gestion du budget du CALM a été élaboré par monsieur Julien Belland qui en fait la présentation.
- Explication des frais de taxation sur les paiements en CESU : ils sont exonérés pour les enfants de moins de 6 ans à condition qu'il y ait une majorité de moins de 6 ans, comme ce n'est pas le cas pour le périscolaire, il y a la taxation des chèques CESU.
- Des familles souhaitent l'ouverture du périscolaire à 7h15. Cela représenterait un coût supplémentaire de 1729 € par année scolaire (-48 € de subvention CAF) : à étudier en commission pour la rentrée 2024.
- Une réunion a eu lieu avec les associations, l'école, et le CALM pour préparer le PEDT qui doit être rendu le 15 mai : un partenariat sera fait avec les associations du territoire et l'école en ayant comme projet d'éducation : l'inclusion, l'environnement, l'autonomie des enfants, la sécurité, et l'inclusion des parents.
- Une réunion aura lieu avec le directeur de l'école pour étudier les demandes de dérogations, les réponses seront envoyées aux familles après les vacances d'avril.

Commission association

Alexandra Cochet :

- Le Sou des Ecoles soulève un problème de vétusté dans leur local de stockage : il faudra étudier en commission la possibilité de leur prêter un autre local.

Commission services techniques

Monsieur Yves Vacle :

- La porte coulissante de l'atelier vient d'être changée.

Commission numérique

Monsieur Xavier Adam :

- Le devis de « Cloud ici » a été refusé pour des raisons budgétaires.
- Un téléphone a été installé à l'école de la Plaine.
- Le changement de fournisseur fibre est en cours à la mairie.

Commission information et communication

Monsieur Xavier Adam :

- Le site internet de la mairie est réparé.

Questions diverses

Monsieur le maire explique que 2 jeunes de la commune, dont l'un est boulanger voudraient monter une boulangerie sur la commune
Des solutions pour leur louer un bâtiment sont à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20